



Belgian Paralympic Committee vzw/asbl

Buro & Design Center (6th floor) - Esplanade 1, P.O. box 78 - 1020 Brussel/Bruxelles
RPR Brussel / RPM Bruxelles BE 0476.319.389 - office@paralympic.be
www.paralympic.be Paralympic Team Belgium

CYC Procédure de sélection

CM Middelkerke (28/04-01/05/2026), CM Abruzzo (7/05-10/05/2026), CE Maniago (12/06-14/06/2026) et Cdm Huntsville (4/09-7/09/2026)

1. Procédure de sélection pour les Coupes du Monde

La procédure suivante s'applique aux coureurs qui souhaitent être sélectionnés pour les Coupes du Monde :

L'article 16.20.005 du règlement de l'UCI précise que 6 coureurs par classe et par épreuve (contre-la-montre et course en ligne) peuvent être sélectionnés.

Par conséquent, la participation au contre la montre de Zolder, **le dimanche 12 avril 2026, est obligatoire** pour garantir une sélection équitable. La sélection sera basée sur les meilleurs temps réalisés au contre la montre. Seuls les coureurs ayant un statut BPC haut niveau (élite ou espoir) sont exemptés de cette obligation mais restent les bienvenus.

- Sélection au contre-la-montre : les 6 coureurs les plus rapides de chaque classe seront sélectionnés pour le contre-la-montre. Les cyclistes ayant un statut BPC (élite ou espoir), seront automatiquement sélectionnés. Les places restantes sont attribuées aux coureurs les plus rapides ne bénéficiant pas d'un statut BPC.
- Sélection à la course sur route : les 6 coureurs les plus rapides de chaque classe seront sélectionnés pour la course sur route. Les cyclistes ayant un statut BPC (élite ou espoir), seront automatiquement sélectionnés. Les places restantes sont attribuées aux coureurs les plus rapides ne bénéficiant pas d'un statut BPC.

Pour être sélectionné à une Coupe du Monde, il faut également atteindre une vitesse moyenne minimale lors du contre-la-montre, conformément à l'annexe 1.

La participation à l'une des compétitions susmentionnées est aux frais des coureurs (pour les coureurs ayant un statut SHN/ES/JT, des accords séparés sont conclus). La procédure pour l'inscription se déroule de la façon suivante :

Confirmer son intention de participation via [ce formulaire](#) au plus tard pour le **27 février** avec :

- Confirmation de la participation
- Confirmation d'inscription sur la liste de réserve

- La LHF vous enverra ensuite une facture correspondant aux frais suivants :
 - Frais d'inscription par compétition, sous réserve des frais effectifs (CM Middelkerke, CM Abruzzo) : 75€
- Le montant doit être payé sur le compte de la LHF au plus tard le **lundi 9 mars 2026**.

L'inscription finale se fait via Belgian Cycling sur base de :

- La réception du montant correspond aux frais d'inscription
- Les résultats du contre-la-montre à Zolder
- Un dossier de classification internationale en ordre et validé

En raison de la date limite d'inscription à la CM de Middelkerke pour le contre-la-montre, vous devrez vous-même estimer si vous atteindrez les critères de sélection.

Remboursement

- Aucun remboursement n'est possible pour les frais d'inscription à la CM de Middelkerke, car la date limite d'inscription précède la course contre la montre de sélection.
- Aucun remboursement n'est possible si vous êtes sur la liste de réserve.

Liste de réserve

- Conformément à l'article 16.20.006 du règlement UCI, un maximum de 6 coureurs de réserve peuvent être désignés toutes catégories confondues. Un coureur de réserve pourra participer en cas de forfait d'un coureur sélectionné dans sa classe.
- La sélection des coureurs de réserve se fera en priorité sur base des résultats du contre-la-montre. Les coureurs les mieux classés ont la priorité. Les priorités seront définies comme suit :
 1. Différence en pourcentage la plus élevée par rapport à la vitesse moyenne minimale de sélection
 2. Maximum un coureur supplémentaire par classe sur la liste de réserve
- Veuillez noter que :
 - Les frais d'inscription de 75 € ne sont pas remboursables. Cela signifie que si vous indiquez vouloir figurer sur la liste de réserve, vous serez inscrit et devrez payer ces frais.

- Classification internationale : si vous n'avez pas de classification internationale, vous pouvez uniquement vous faire classifier durant le créneau horaire initialement prévu pour un cycliste qui aurait annulé sa classification. Il est impossible d'être repêché sans classification internationale.
- Les classifications se déroulent dans les jours précédant les jours de compétition en fonction de la sélection tardive. Votre engagement sur la liste de réserve implique que vous soyez disponible à tout moment pour cela. Il s'agit d'une question de fair-play pour les coureurs se trouvant après vous sur la liste de réserve.
- Lors de la participation à une Coupe du Monde, il est attendu que vous preniez part à la fois au contre-la-montre et à la course sur route, sauf si une exception motivée est demandée (par exemple, une obligation professionnelle) et approuvée par votre fédération.
- L'ordre des réserves sur la liste de réserve sera annoncé au plus tard le mardi 14 avril 2026.

2. Procédure de sélection pour les Championnats d'Europe à Maniago et les Championnats de Monde à Huntsville

2.1. Vision de sélection

- Pour toutes les épreuves (hommes et femmes), le nombre de places pour les Championnats du monde est déterminé sur la base du quota attribué par l'UCI dans le cadre des règles et règlements de l'UCI.
- Contre-la-montre/course sur route : si un coureur peut être sélectionné à titre individuel selon les critères ci-dessous, il est éligible pour être sélectionné pour la course sur route et/ou le contre-la-montre.
- Relais par équipe : si l'équipe nationale peut être sélectionnée selon les critères ci-dessous, elle est éligible pour être sélectionnée pour le relais par équipe.

2.2. Critère de sélection

- Répondre aux conditions internationales telles que décrites par l'UCI.
- Être membre de G-sport Vlaanderen, de la LHF ou d'une fédération partenaire.
- Répondre aux critères de sélection du BPC.
- Critères de sélection pour le Championnat du Monde à Huntsville :

Réaliser un **Top 6** lors de l'une des épreuves de qualification suivantes :

World Cup Middelkerke (BEL) – 28/04 au 01/05/2026

ou

World Cup Abruzzo (IT) – 7/05 au 10/05/2026

- Critères de sélection pour le Championnat d'Europe à Maniago :

Réaliser un Top 12 **et** terminer dans les 75% supérieurs du peloton lors de l'une des épreuves de qualification suivantes :

World Cup Middelkerke (BEL) – 28/04 au 01/05/2026

ou

World Cup Abruzzo (IT) – 7/05 au 10/05/2026

Si l'application de la règle des 75% supérieurs au nombre de participants ne donne pas un nombre entier, le résultat est arrondi au nombre entier le plus proche. Si le nombre décimal est égal ou supérieur à 0.50, il est arrondi à l'unité supérieure, dans les autres cas, il est arrondi à l'unité inférieure.

- En cas de surnombre dans une catégorie pour une discipline donnée (contre-la-montre et/ou course sur route), la sélection finale sera confirmée par la Sport Management Commission du BPC sur recommandation des entraîneurs des ligues.

2.3. Possibilités de sélection supplémentaires

Outre les critères de sélection, la SMC peut délibérer. Le nombre de délibérations est laissé à la discréction de la SMC. Il est également possible qu'aucun coureur/handbikeur ne fasse l'objet d'une délibération.

Les critères suivants seront pris en compte pour la délibération :

- La condition physique, l'état de santé et la condition médicale de l'athlète
- Les chances de podium
- Le parcours
- Evolution des performances au cours des 2 dernières années
- Stratégie de l'équipe
- Résultats des tests d'effort selon un protocole interne standardisé
- Qualités morales et fair-play de l'athlète

Aucun des facteurs ci-dessus n'est déterminant dans le choix de la sélection.

Tous les facteurs jouent un rôle à part entière dans le choix de la délibération d'un coureur/handbikeur.

2.4. Date de sélection

La sélection aura lieu **le 12 mai 2026**.

3. Classification Internationale

- Posséder une classification internationale valide est une condition préalable pour pouvoir participer à une Coupe du monde, un Championnat d'Europe ou un Championnat du monde.
- La master list avec les classes et les statuts (reviews et confirmed) de tous les coureurs avec une classification internationale se trouve [ici](#). Les coureurs ayant le statut Review, Review ≤2026, Not Completed, ou les nouveaux coureurs (qui doivent obligatoirement disposer d'une classification nationale) doivent introduire une demande de classification comprenant :
 - Carte d'identité
 - [Consent form](#)
 - [MDF PI](#) pour les cyclistes avec un handicap physique :
 - Faire compléter le formulaire par votre propre médecin ou spécialiste
 - Fournir les documents médicaux annexes requis (voir les instructions en p2 du MDF)
 - Le MDF et tous les documents annexes doivent être rédigés en anglais
 - Toutes les informations doivent être lisibles (par ex. Lettres majuscules)
 - Soyez complets car les classificateurs ne tiendront compte que des éléments qui sont dans le dossier
 - Le MDF ne doit pas dater de plus de 12 mois au moment de la classification
 - [MDF VI](#) pour les cyclistes avec une déficience visuelle : pour faire compléter ce document et réaliser les tests complémentaires, prenez rendez-vous avec un ophtalmologue de la LHF via classification@handisport.be
 - [Adaptation application form](#) (uniquement en cas d'adaptations matérielles qui ne sont pas autorisées par défaut selon le règlement de l'UCI)
- Timing :
 - Votre dossier de candidature doit être envoyé au plus tard 8 semaines avant la (première) compétition/classification à classification@handisport.be, c'est-à-dire avant le 28/02 pour la CM Middelkerke et avant le 7/03 pour la CM Abruzzo. Il se peut donc que votre dossier doive être reçu avant que vous ne soyez certain d'être sélectionné et de participer.
 - La constitution d'un dossier prend du temps, pensez à vous y prendre à l'avance.
 - Les journées de classification ont lieu avant les journées de compétition. Voici le [calendrier provisoire](#). Nous vous demandons d'être disponibles à ces dates.
 - Le calendrier de classification avec la date et l'heure exactes de votre classification ne sera communiqué par l'UCI que deux semaines à l'avance. Il n'est pas possible de demander des modifications.

- Seuls les coureurs sélectionnés ont l'opportunité d'être classifiés à l'internationale, il faut attendre de savoir si l'UCI attribue un créneau de classification aux coureurs sélectionnés.
- La classification internationale prévaut et remplace automatiquement la classification nationale, même si elles diffèrent l'une de l'autre. Cela signifie que vous participerez également aux compétitions nationales en fonction de votre classification internationale.

4. Hôtel

Pour les Coupes du Monde : consultez le [site de l'UCI](#) et cliquez sur le lien vers le site de l'organisation. Vous pouvez y réserver une chambre d'hôtel directement si vous le souhaitez. Pour les coureurs ayant un statut élite ou espoir qui participent sous le drapeau national, le BPC se charge de la réservation de l'hôtel.

La réservation d'un hôtel n'est pas obligatoire, mais nous devons communiquer votre adresse de séjour à l'UCI pour toute la durée de la compétition (hôtel, domicile ou combinaison des deux) , à des fins de contrôle antidopage.

Pour les Championnats du Monde, tout le monde doit obligatoirement séjourner dans l'hôtel désigné par le BPC.

5. Récapitulatif des dates limites importantes

- 27 février : transmettre votre intention de participation aux CM Middelkerke et CM Abruzzo
- 28 février : date limite pour le dossier de classification internationale pour CM Middelkerke
- 7 mars : date limite pour le dossier de classification internationale pour CM Abruzzo
- 9 mars : date limite pour le paiement des frais d'inscription à la LHF
- **12 avril : contre-la-montre de sélection à Zolder – participation obligatoire (si vous n'avez pas de statut élite ou espoir)**
- **14 avril : annonce des sélections au(x) Coupe(s) du Monde + liste de réserve**
- 24-26 avril : dates de classification CM Middelkerke
- 3-5 mai : dates de classification CM Abruzzo
- 12 mai : annonce de sélection pour CE & CdM

6. Contact

Pour plus d'informations concernant la procédure de sélection, prenez contact avec Antoine Dardenne à l'adresse : antoine.dardenne@handisport.be



Belgian Paralympic Committee vzw/asbl

Buro & Design Center (6th floor) – Esplanade 1, P.O. box 78 - 1020 Brussel/Bruxelles
RPR Brussel / RPM Bruxelles BE 0476.319.389 - office@paralympic.be
www.paralympic.be Paralympic Team Belgium

Annexe 1 : temps de sélection et distances Zolder, 12 avril 2026

Selectie Wereldbeker Middelkerke / Abruzzo 25% Cut -Off

	C1	C2	C3	C4	C5	T1	T2	H1	H2	H3	H4	H5	B
Dames	26,13	28,63	29,13	30,13	31,37	21,62	23,63	17,19	23,06	26,53	25,62	26,98	34,21
Heren	30,10	33,79	33,63	34,49	35,33	24,88	27,14	20,67	27,62	30,97	32,25	31,76	37,89

AFSTANDEN - ZOLDER - 2026

BESCHIKBARE SLOTS (EXCL STATUUT RENNERS)

Selectietijdrit Heusden-Zolder

Klasse	# ronden	Afstand	Klasse	# ronden	Afstand
MH1	3	12	WH1	3	12
MH2	3	12	WH2	3	12
MH3	4	16	WH3	3	12
MH4	4	16	WH4	3	12
MH5	4	16	WH5	3	12
MT1	3	12	WT1	3	12
MT2	3	12	WT2	3	12
MC1	4	16	WC1	4	16
MC2	4	16	WC2	4	16
MC3	6	24	WC3	4	16
MC4	6	24	WC4	4	16
MC5	6	24	WC5	4	16
MB	6	24	WB	6	24
MVE	4	16	WVE	3	12
MASS	4	16	WASS	3	12

Klasse

MH1	6	WH1	6
MH2	6	WH2	6
MH3	4	WH3	6
MH4	6	WH4	6
MH5	6	WH5	6
MT1	6	WT1	6
MT2	5	WT2	6
MC1	4	WC1	6
MC2	5	WC2	6
MC3	6	WC3	6
MC4	3	WC4	6
MC5	5	WC5	6
MB	5	WB	6